

$$GES_i = \sum_j [N_j \times FE_j \times t_j] \times FM_i \times \rho_i \times 0,001$$

Où :

GES_i = Émissions annuelles de gaz à effet de serre *i* attribuables aux événements des équipements pneumatiques à faible échappement ou à échappement intermittent fonctionnant au gaz naturel, en tonnes métriques;

j = Type d'équipement pneumatique à faible échappement ou à échappement intermittent fonctionnant au gaz naturel;

N_{*j*} = Nombre d'équipements pneumatiques de type *j* déterminé conformément à QC.33.4.2;

FE_{*j*} = Facteur d'émission des équipements pneumatiques de type *j*, déterminé conformément au paragraphe 2 de QC.33.4.2, en mètres cubes par heure aux conditions de référence;

t_{*j*} = Temps de fonctionnement annuel de l'équipement pneumatique de type *j*, en heures;

FM_{*i*} = Fraction molaire du gaz à effet de serre *i* dans le gaz naturel, déterminée conformément au paragraphe 3 de QC.33.4;

ρ_{*i*} = Densité du gaz à effet de serre *i*, soit 1,893 kg par mètre cube pour le CO₂ et 0,690 kg par mètre cube pour le CH₄, aux conditions de référence;

0,001 = Facteur de conversion des kilogrammes en tonnes métriques;

i = CO₂ ou CH₄.

